



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

*Liberté
Égalité
Fraternité*



ONISEP

L'INFORMATION
POUR L'ORIENTATION

Sous-officier / Sous-officière de l'armée de l'air

Surveillance aérienne, maintenance des avions, combat, sécurité ou encore administration : le sous-officier ou la sous-officière de l'armée de l'air et de l'espace a le choix parmi une diversité d'activités. Il ou elle peut assurer l'encadrement d'un groupe de militaires.

SOMMAIRE

Le métier

Compétences requises

Où l'exercer ?

Les études

Emploi et secteur

Salaire du débutant

Pour aller plus loin

Niveau minimum d'accès : **bac ou équivalent**

Salaire débutant : **1886 €**

Statut : **Militaire**

Secteurs professionnels : Défense, Fonction publique

Centres d'intérêt : J'aime bouger, J'aime les sensations fortes, Je veux être utile aux autres, Je veux faire respecter la loi



© Jean-Luc Brunet/armée de l'Air et de l'Espace

Le métier

Contrôle aérien

Dans une tour de contrôle, les sous-officiers et les sous-officières de l'armée de l'air veillent au bon déroulement des décollages et des atterrissages des avions. Avec les météorologistes à leurs côtés, les contrôleurs et contrôleuses de l'aérien détectent et identifient les appareils qui pénètrent dans l'espace aérien, les suivent via un radar pendant leur phase de vol.

Maintenance des appareils

Mécaniciens, mécaniciennes, électroniciens et électroniciennes peuvent prendre en charge l'entretien des moteurs ou de la structure des aéronefs, la maintenance des systèmes et matériels électroniques (radars, par exemple), le suivi technique des armements de bord conventionnels et nucléaires.

Renseignement et sécurité

En charge du renseignement, les spécialistes des transmission interceptent, déchiffrent et acheminent des messages dans les centraux radiotéléphoniques ou télégraphiques, exploitent les photographies aériennes, les communications radio en langues étrangères. Les hommes et femmes du corps des Fusiliers commandos assurent la sécurité des bases aériennes ; les pompiers et pompières de l'air luttent contre les incendies.

Fonctionnement de la base

Les sous-officiers et sous-officières de l'armée de l'air peuvent contribuer au bon fonctionnement de la base aérienne employés à différents métiers.

Compétences requises

Rigueur, discipline, solidarité

Sens du devoir, efficacité et discipline font partie de l'univers militaire. Certains postes, comme celui de mécanicien avion ou de contrôleur aérien, requièrent également une grande vigilance. Autre qualité nécessaire : l'esprit d'équipe.

Mobilité et sportivité

Secrétaire, mécanicien, mécanicienne, combattant ou combattante, le sous-officier ou la sous-officière de l'armée de l'air doit accepter de partir à l'autre bout du monde à tout moment pour des périodes de 4 mois. Enfin, paramètre à ne pas négliger : le sport. L'activité physique constitue une pratique régulière pendant les heures de service.

Savoir encadrer

Le sous-officier ou la sous-officière peut aussi encadrer des militaires techniciens et techniciennes de l'air (MTA). Il ou elle les forme techniquement, leur transmet l'esprit d'équipe et le sens de la discipline. Des compétences techniques, alliées à un certain charisme, lui sont donc indispensables pour asseoir sa légitimité.

Où l'exercer ?

Essentiellement un travail au sol

Selon qu'ils ou elles sont secrétaires, comptables, informaticien ou informaticiennes, responsables de l'entretien des installations, moniteurs ou monitrices sur simulateur de vol ou d'entraînement physique et sportif, gestionnaires restauration et hôtellerie ou encore logisticiens et logisticiennes, les horaires et les conditions de travail diffèrent. Pour assurer la surveillance du ciel et intervenir avec ses forces aériennes, l'armée a besoin de tous ces techniciens et techniciennes spécialisés agissant au sol. Affectés dans les différents services des bases aériennes, les sous-officiers et sous-officières de l'armée de l'air et de l'espace travaillent en équipe, dans un bureau, un atelier ou sur les pistes d'atterrissage.

Un emploi du temps dense

Sous les ordres de personnes expérimentées (chefs et cheffes d'équipes, chefs et cheffes d'atelier) ou d'officiers et officières responsables de service, les sous-officiers ou les sous-officières de l'armée de l'air encadrent les MTA (militaires techniciens de l'air). Certaines activités, comme la surveillance aérienne, les transmissions ou la santé obligent les équipes à se relayer en continu, 24 heures sur 24. En contrepartie des horaires décalés, les sous-officiers et sous-officières bénéficient de jours de repos. Partir en mission à l'étranger durant plusieurs mois fait partie du métier.

Les études

Après le bac

Être âgé de moins de 30 ans, avoir le bac et réussir les épreuves de sélection pour intégrer l'EFSOAA (École de formation des sous-officiers de l'armée de l'air) à Rochefort (17) pour suivre une formation militaire de 15 semaines, avant de suivre une formation

de spécialité de durée variable. À noter : les jeunes de 16 à 18 ans ayant suivi une classe de 2de, peuvent préparer un baccalauréat à l'EETAA (École d'enseignement technique de l'armée de l'air) à Saintes (17) pendant 1 à 2 ans, avant de poursuivre leur formation en école de spécialisation. Pour devenir sous-officier ou sous-officière de l'armée de l'air, il faut passer un concours, puis suivre une formation militaire à l'Efsoaa (École de formation des sous-officiers l'armée de l'air) à Rochefort (17). Il est aussi possible de passer par l'EETAAE (École d'enseignement technique de l'armée de l'air et de l'espace) à Saintes (17). Accès sur dossier. Après l'obtention du bac et du certificat d'aptitude militaire, les élèves suivent une formation de sous-officier dans une école militaire de spécialisation.

Emploi et secteur

Recrutements réguliers

L'armée de l'air et de l'espace recrute à tout moment de l'année en fonction des besoins. Les hommes et femmes sous-officiers de l'air constituent la part la plus importante de l'effectif total. Le nombre de recrutements est revu chaque année.

Spécialité métier

Une fois leur formation militaire effectuée, les sous-officiers et sous-officières de l'air suivent une formation métier au sein d'une école militaire de spécialisation (à Rochefort, Mont-de-Marsan, Cazaux, Bourges), ou directement au sein de leur unité d'affectation. La durée de cette formation varie selon la spécialité choisie.

Sous contrat

Ils ou elles peuvent signer un premier contrat (de 5 ans à 6 ans selon la spécialité), et ensuite cumuler différents contrats. Au bout de 1 an, ils ou elles obtiennent le grade de sergent. Par la suite, la réussite à des concours internes et l'ancienneté peuvent permettre d'évoluer vers les grades de sergent-chef, d'adjudant, d'adjudant-chef, de major.

Promotion et reconversion

Au bout d'une dizaine d'années de service sous contrat, les sous-officiers de l'air peuvent accéder au statut de sous-officier ou sous-officière de carrière, voire devenir officier ou officière. Il peuvent aussi bénéficier d'une aide à la reconversion lorsqu'ils quittent l'armée.

Secteur

Défense

Salaire du débutant *

À partir de 1886 euros brut par mois, hors primes et aide au logement.

* variable en fonction du lieu d'exercice, du statut.

Pour aller plus loin

Sur le web

[Site du recrutement de l'armée de l'Air et de l'Espace](#) ↗

[Site de l'École de l'enseignement technique de l'armée de l'Air](#) ↗

[Pages du ministère des Armées consacrées à l'armée de l'Air et de l'Espace.](#) ↗

Centres d'intérêt

[J'aime bouger](#) →

[J'aime les sensations fortes](#) →

[Je veux être utile aux autres](#) →

[Je veux faire respecter la loi](#) →

Autres métiers à découvrir

Pilote d'hélicoptère

Militaire technicien de l'air (mta)

Militaire du rang de l'armée de terre

Sous-officier de l'armée de terre

Officier de l'armée de terre